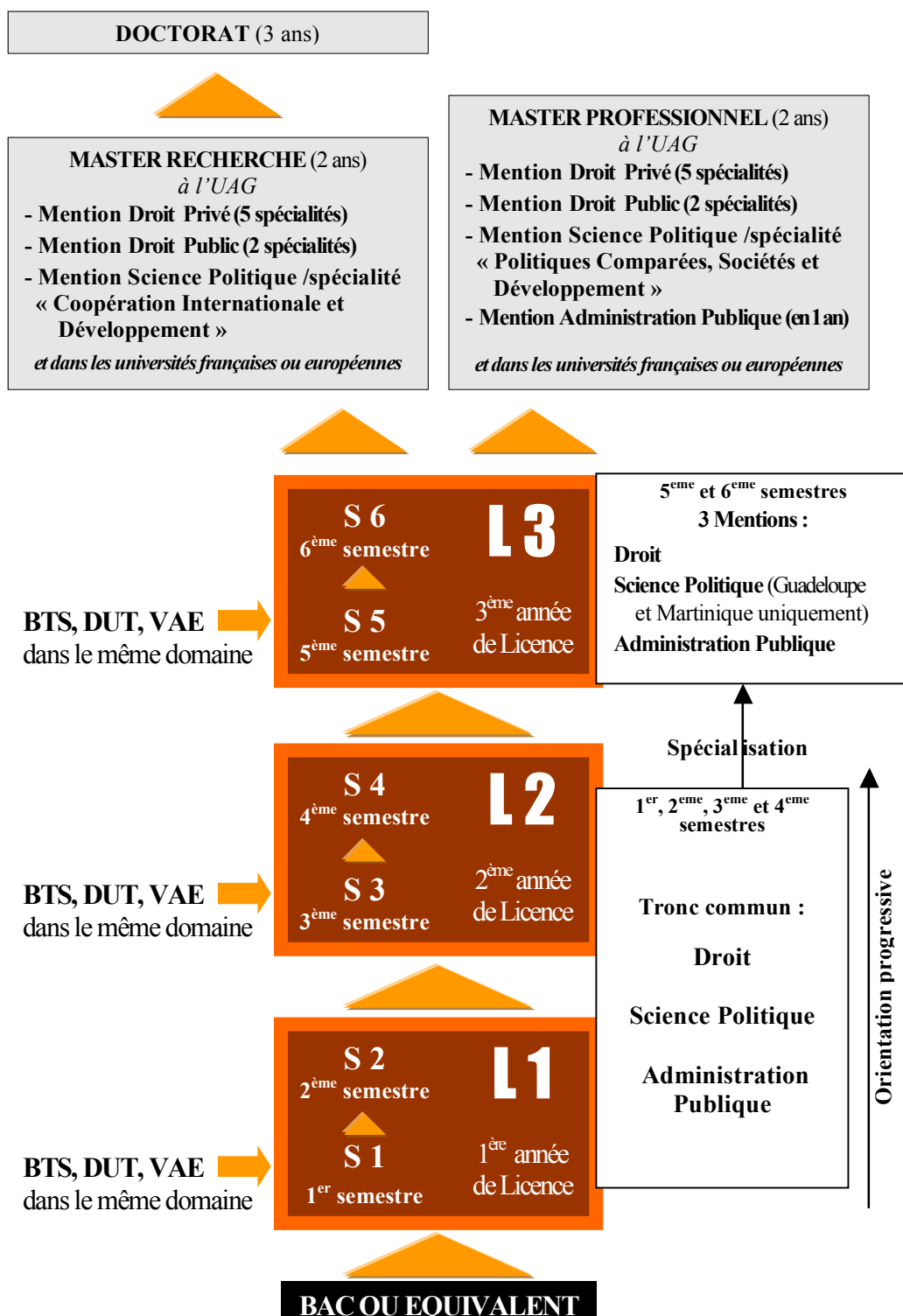


Localisations géographiques : Pôles Universitaires de Guadeloupe, de Guyane et de Martinique

Les études

VERS QUELS METIERS ?



1^o) mention Droit :

- Les métiers du droit du secteur public (concours administratifs des fonctions publiques territoriales, hospitalières et d'Etat de catégories B et A)
- Les métiers du droit du secteur marchand (techniciens supérieurs et encadrement intermédiaire des fonctions administratives, juridiques, commerciales, etc. des entreprises privées et des associations)
- Les professions libérales canoniques du droit (notaire, huissier, avocat, commissaire aux comptes...)
- Les métiers nécessitant une formation juridique ou politiste de base (journalisme, métiers de la communication...)

2^o) mention Science Politique :

- Les métiers administratifs du secteur public (concours administratifs des fonctions publiques territoriales, hospitalières et d'Etat de catégories B et A)
- Les métiers nécessitant une formation politiste et juridique de base (journalisme, métiers de la communication, techniciens et chargés de projets territoriaux européens locaux, régionaux, interrégionaux, internationaux...)

3^o) mention Administration Publique :

- Les métiers administratifs du secteur public (concours administratifs des fonctions publiques territoriales, hospitalières et d'Etat de catégories B et A)

Les objectifs généraux de la formation

- **Mention Droit** : acquérir les connaissances professionnelles du juriste pour être préparé à tous les métiers du droit (secteurs public et privé), aux professions libérales (notaires, avocats, huissiers, commissaires aux comptes...) et aux métiers impliquant une formation juridique ou politiste de base (journalisme, métiers de la communication, emplois administratifs des fonctions publiques de catégories A).
- **Mention Science Politique** : acquérir une double compétence professionnelle de politiste et de juriste préparant aux concours des fonctions publiques de catégorie A, bénéficier d'une Unité d'enseignement de professionnalisation « Métiers de l'éducation et de la formation professionnelle », avoir une offre de poursuite d'études en Master plus diversifiée...
- **Mention Administration Publique** : acquérir les connaissances en droit, en économie ainsi que les pratiques de rédaction de la note de synthèse et d'entretien avec le jury requises pour les concours administratifs de catégorie A des trois fonctions publiques.

Organisation des études

La mention Droit : les deux premières années de cette mention de licence sont communes avec les mentions **Science Politique** et **Administration publique**. La première année a pour but de familiariser l'étudiant d'une part, avec la vie et le travail universitaire, et d'autre part, avec les grandes disciplines du secteur droit et sciences politiques. C'est pourquoi sont prévus, en particulier au 1^{er} semestre, des cours de familiarisation, tels que les cours d'introduction (droit, histoire du droit, histoire des idées politiques, connaissance de la Caraïbe, sciences politiques) de même que des enseignements relevant du domaine Economie Gestion afin de permettre aux étudiants qui seraient encore incertains sur leurs choix, de découvrir ce domaine et éventuellement de s'y réorienter. Le 2^e semestre est bâti dans le même esprit, même si le niveau des cours se renforce, mais toujours encore avec l'idée de formation générale (Droit civil, droit constitutionnel, institutions judiciaires, institutions administratives, institutions internationales...) permettant à l'étudiant de choisir et d'ancrer progressivement sa vocation dans ce secteur universitaire. L'objectif poursuivi tout au long des 3 ans d'études de la mention Droit est de faire en sorte que l'étudiant puisse disposer des connaissances générales de base indispensables à tout juriste, sans qu'il y ait encore à ce niveau d'idée de spécialisation (droit privé ou droit public) pas plus d'ailleurs qu'au sein de chacun de ces deux secteurs du droit.

La mention Science Politique est organisée à partir d'un tronc commun avec la **mention Droit**. La différenciation s'opère réellement au niveau de la troisième année (LS5 et LS6). Au cours des deux premières années (semestres LS1,2,3,4), les étudiants reçoivent un enseignement de base en science politique complété par une ouverture sur la Caraïbe. Par ailleurs, une solide formation juridique leur est proposée qui leur sera utile dans une perspective professionnalisante, notamment la préparation aux concours. A partir de la troisième année, les étudiants reçoivent une formation nettement centrée sur la science politique avec des majeures portant sur les institutions européennes et les politiques communautaires, les enjeux structurant la discipline ainsi que des enseignements de parcours axés sur les grands problèmes contemporains et un enseignement à vocation professionnalisante. La préparation aux concours n'est pas oubliée à travers les enseignements d'institutions communautaires déjà signalés et le cours de science administrative qui figure au programme de plusieurs concours administratifs.

La mention Administration Publique est accessible après une 1^{ère} et une 2^{ème} année de licence en **droit, économie et science politique ou de lettre et sciences humaines**. Mais, une majeure partie des étudiants est issue de la procédure de validation des acquis professionnels ce qui d'ailleurs a toujours constitué la raison d'être de ce type de diplôme. Son objectif est de préparer aux concours des fonctions publiques d'Etat, Territoriale et Hospitalière.

Taux de validation en 1^{ère} année de Licence de DSP des nouveaux étudiants de l'UAG selon leur bac d'origine

L1 Droit (DSP)	Pôle Guadeloupe			Pôle Martinique			Pôle Guyane		
Années	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Bac d'origine									
Bac ES	44 %	41 %	42 %	32 %	52 %	67 %	40 %	33 %	36 %
Bac L	39 %	29 %	33 %	29 %	27 %	33 %	40 %	25 %	23 %
Bac S	68 %	60 %	79 %	4 / 8	62 %	38 %	0 %	6 / 7	1 / 1
Bac SMS (ST2S)	0 %	0 / 1	0 / 1	0 %	0 / 1	40 %	---	---	---
Bac STAE (STAV)	1 / 2	---	---	---	---	1 / 1	---	---	---
Bac STG (STT)	13 %	7 %	10 %	7 %	2 %	15 %	0 %	1 / 9	0 / 6
Bac STI	---	0 / 3	0 / 1	1 / 2	0 / 1	0 %	---	0 / 1	---
Bac STL	---	---	---	---	---	---	0 %	---	---
Bac STPA	---	---	---	---	---	---	---	---	---
Bac Hôtelier	0 %	---	---	---	---	---	---	---	---
Bac pro agricoles	---	0 / 2	---	---	---	---	---	---	---
Bac pro industriels	0 %	0 / 5	5 / 5	0 %	0 / 1	0 / 5	0 %	---	---
Bac pro tertiaires	0 %	0 %	4 %	0 %	0 %	0 / 5	0 %	0 / 2	0 / 1
TOUS DIPLÔMES	34 %	24 %	30 %	23 %	27 %	28 %	33 %	31 %	29 %

(source : APOGEE/UAG)

INFORMATIONS UTILES :

Pré-inscription obligatoire du 20 janvier au 20 mars sur :

www.admission-postbac.fr
(classement de vos vœux de fin Mars à Juin)



POLE MARTINIQUE :

FACULTE DE DROIT ET D'ECONOMIE
Campus de SCHOELCHER - BP 7207
97275 SCHOELCHER Cédex

Responsable de la mention DROIT

M^r Gérard MARION (Pr)
gerard.marion@martinique.univ-ag.fr

Responsable de la mention SCIENCE POLITIQUE

Mme Aurélie ROGER (MCF)

Responsable de la mention ADMINISTRATION PUBLIQUE

M^r Joël BOUDINE (MCF)
joel.boudine@martinique.univ-ag.fr

RENSEIGNEMENTS-SCOLARITE

☎ 05 96 72 73 78 (Scolarité)

POLE GUADELOUPE :

UFR SJE - Campus de FOUILLOLE 97159
POINTE A PITRE cedex

Responsable de la mention SCIENCE POLITIQUE

M^r Fred RENO (Pr)
fred.reno@univ-ag.fr

Responsable de la mention ADMINISTRATION PUBLIQUE
EN COURS DE NOMINATION

RENSEIGNEMENTS-SCOLARITE :

☎ 05 90 48 32 66

POLE GUYANE :

IESG - Campus de SAINT DENIS - Avenue d'Estrées - BP 792 97337 CAYENNE
cedex

Responsable de la mention DROIT

M^r Frédéric BONDIL (MCF)
frederic.bondil@guyane.univ-ag.fr

Responsable de la mention ADMINISTRATION PUBLIQUE

M^{me} Maude ELFORT (MCF)
maude.elfort@guyane.univ-ag.fr

RENSEIGNEMENTS - SCOLARITE :

☎ 05 94 29 99 10 - fax 05 94 29 99 02